

À : Tous les médias
Date : 5 octobre 2023
Lieu : Lausanne, Suisse

141^e Session du CIO à Mumbai, Inde – Informations aux médias – Mise à jour

1) INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL

La 141^e Session du CIO se tiendra du 15 au 17 octobre 2023 à Mumbai, en Inde, la cérémonie d'ouverture étant programmée le 14 octobre. La Session sera précédée d'une réunion de la commission exécutive du CIO les 12, 13 et 14 octobre.

Les réunions de la commission exécutive se tiendront à l'hôtel Trident dans le complexe Bandra Kurla à Mumbai.

La Session du CIO se tiendra au Jio World Centre (JWC), adjacent au complexe. [Cliquez ici pour savoir comment vous rendre au JWC.](#)

2) ACCRÉDITATION

Les cartes d'accréditation devront être retirées au comptoir d'accréditation des médias, lequel sera situé à proximité de l'entrée réservée aux médias au Jio World Centre. Elles seront délivrées uniquement sur présentation d'un passeport ou d'une carte d'identité en cours de validité. Le comptoir d'accréditation sera ouvert tous les jours du 12 au 17 octobre.

Heures d'ouverture du comptoir d'accréditation des médias :

Jeudi 12 octobre	7 heures – 18 heures
Vendredi 13 octobre	8 heures – 18 heures
Samedi 14 octobre	8 heures – 18 heures
Dimanche 15 octobre	8 heures – 18 heures
Lundi 16 octobre	8 heures – 18 heures
Mardi 17 octobre	8 heures – 18 heures

3) VISAS ET IMMIGRATION

Les voyageurs se rendant en Inde doivent être munis d'un visa, à moins qu'ils ne soient originaires de l'un des deux pays suivants : le Bhoutan et le Népal, tous deux exemptés de visa. Les ressortissants de tous les pays autres que l'Inde, le Népal et le Bhoutan doivent obtenir un visa avant leur départ pour l'Inde.



Selon les directives actuelles du gouvernement indien, tous les médias, y compris les diffuseurs, les journalistes et les photographes, sont tenus de demander un visa de journaliste, même s'ils se rendent en Inde pour des raisons autres que des activités journalistiques. Les représentants des médias ne sont pas autorisés à entrer en Inde sans un visa en cours de validité.

Le visa de journaliste ne peut être délivré et tamponné que par une mission diplomatique indienne. Les médias ne peuvent pas bénéficier d'un visa à leur arrivée en Inde ni d'un visa électronique.

Il est conseillé à tous les médias ayant l'intention de se rendre en Inde de vérifier immédiatement auprès de la mission indienne de leur pays les conditions d'obtention d'un visa de journaliste. [Veillez cliquer ici pour obtenir de plus amples informations sur les missions diplomatiques indiennes.](#)

Les médias reçoivent généralement un visa à entrée unique, valable pour un séjour de trois mois au maximum. La demande de visa exige que le passeport en cours de validité soit valable au moins six mois après la date d'entrée en Inde et qu'il comporte au minimum deux pages vierges.

Une fois la demande d'accréditation approuvée, les médias recevront tous les documents nécessaires, y compris la lettre d'invitation requise pour l'obtention du visa de journaliste.

Pour les diffuseurs qui tourneront des documentaires en Inde, il existe une procédure distincte en application de laquelle le gouvernement indien doit approuver le documentaire avant qu'un visa de journaliste puisse être demandé pour le tournage en question. Aucun autre type de visa/procédure ne permet le tournage de documentaires.

Nous vous invitons à prendre contact avec la mission diplomatique indienne située dans votre pays pour obtenir de plus amples informations à ce sujet. Merci de noter que la procédure de demande prend du temps – plusieurs semaines parfois.

Informations médicales pour l'entrée en Inde

Les passagers voyageant à destination ou en provenance de pays où la fièvre jaune est endémique doivent être en possession d'un certificat de vaccination contre la fièvre jaune en cours de validité.

Formalités douanières et logistiques pour les représentants des médias qui entrent en Inde avec du matériel

L'Inde est partie à la Convention douanière sur le carnet ATA pour l'admission temporaire de marchandises, en franchise de droits, dans un pays membre sans qu'il soit nécessaire de déposer une caution, de payer des droits et d'accomplir d'autres formalités douanières.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le lien suivant : <https://www.atacarnet.in/index.html>.

4) HÉBERGEMENT



Le comité d'organisation local recommande les hôtels suivants du fait de leur proximité. Il n'y a pas d'hôtel réservé aux médias.

	Hôtel	Adresse	Distance depuis l'aéroport	Distance depuis le JWC
1	Sofitel BKC*****	C 57, G Block BKC, Bandra Kurla Complex, Bandra East, Mumbai 400051	6,6 km 16 min	700 m 2 min
2	Lemon Tree Kalina****	176, CST Road, Kolivery Village, Kunchi Kurve Nagar, Kalina, Santacruz East, Mumbai 400098	9,7 km 21 min	1,9 km 6 min
3	Grand Hyatt*****	Bandra Kurla Complex, Siddharath Nagar, Vakola, Vicinity, Mumbai 400055	7,3 km 16 min	4,3 km 9 min
4	The Fern Residency****	411-B, Hemu Kalani Marg, Sindhi Society, Chembur, Mumbai 400071	14,7 km 30 min	5,2 km 14 min
5	Fairfield by Marriott Mumbai International Airport****	Building 16B, Samita Industrial Estate, Saki Naka, Mumbai 400072	2,6 km 10 min	6,4 km 29 min
6	Hôtel Peninsula Grand****	Sakinaka Junction, Lokmanya Tilak Nagar, Saki Naka, Andheri(E) 400069	3,2 km 15 min	6,6 km 27 min
7	Holiday Inn – Mumbai International Airport*****	Sakinaka, Junction, Andheri – Kurla Rd, Andheri East, Mumbai 400072	2,1 km 7 min	6,6 km 28 min
8	Taj Santacruz*****	Aéroport international de Mumbai, T1, Off, Western Express Hwy, Navpada, Santacruz East, Mumbai 400099	4,6 km 14 min	8 km 18 min
9	Taj Lands End*****	Band Stand, BJ Road, Mount Mary, Bandra West, Mumbai 400050	14,1 km 26 min	8,4 km 21 min

5) TRANSPORT

Compte tenu du contexte local, il n'y aura pas de transport réservé aux médias. Les représentants des médias sont invités à emprunter les taxis locaux.

Pour les transferts aéroport, il est recommandé aux médias de les réserver au préalable auprès de leurs hôtels ou d'utiliser les applications de taxi locales.



Le comptoir d'accueil des médias situé dans le JWC pourra vous fournir des informations sur les services de taxi disponibles.

6) PROGRAMME DES ÉVÉNEMENTS ET INSCRIPTION

[Veuillez cliquer ici pour accéder au programme de la commission exécutive et de la 141^e Session du CIO](#) (en anglais uniquement). Les rencontres avec les médias sont programmées comme suit, sous réserve de modifications :

Date	Événement
12 octobre	Conférence de presse du CIO – commission exécutive – jour 1
13 octobre	Conférence de presse du Président du CIO – commission exécutive – jour 2
15 octobre	Conférence de presse du CIO – Session – jour 1
16 octobre	Conférence de presse du Président du CIO – Session – jour 2

Les représentants des médias qui ne seront pas présents à Mumbai auront la possibilité de suivre les conférences de presse à distance via Zoom. Veuillez vous inscrire [sur cette page](#) avant la **date limite du 11 octobre à 9 heures CEST**.

NB : dans le cadre de la procédure d'inscription, il se peut que nous vous demandions de nous fournir une carte de presse ou une lettre de votre rédacteur en chef pour que nous puissions accepter votre inscription.

[Veuillez cliquer ici pour savoir comment vous connecter et poser vos questions durant les conférences de presse.](#)

La Session du CIO et toutes les conférences de presse seront également retransmises en direct sur la [chaîne YouTube IOC Media](#).

7) INSTALLATIONS POUR LES MÉDIAS AU JIO WORLD CENTRE (JWC)

Centre Principal des Médias (CPM)

Le Centre Principal des Médias (CPM) comprend le Centre Principal de Presse (CPP) et un centre de diffusion, tous deux situés dans le Pavillon 3, au rez-de-chaussée du JWC. L'entrée des médias au JWC sera située à la porte 18. Une fois à l'intérieur, les représentants des médias devront suivre la signalétique jusqu'au CPM.

Le CPM mettra à la disposition des médias accrédités des postes de travail équipés de prises électriques et de connexions Internet gratuites sans fil. Des connexions Internet câblées seront également disponibles en nombre limité. Les postes de travail seront attribués selon le principe du



"premier arrivé, premier servi". **Seuls les représentants des médias accrédités** auront accès à ces installations.

Les représentants des médias pourront suivre en direct au CPM via un circuit TV fermé, sur grands écrans, les débats de la 141^e Session du CIO. Des écouteurs seront à disposition au comptoir d'accueil des médias. Un service d'interprétation simultanée sera proposé.

Le centre de diffusion aménagé dans le CPM regroupera les installations d'OBS pour la retransmission et l'assistance technique apportée aux diffuseurs. C'est également là que les diffuseurs pourront accomplir leurs tâches courantes, comme le montage sur ordinateur, ou recharger leurs batteries. Une équipe d'OBS en charge de l'assistance aux diffuseurs sera présente sur place pour répondre aux questions concernant la carte tarifaire ou les services disponibles sur réservation.

Un service de restauration sera proposé aux médias dans un café situé près du CPM.

Un comptoir d'accueil sera aménagé dans le CPM pour répondre à toutes les questions des médias. Il offrira notamment :

- une assistance générale et technique (électricité, connexions Internet et télécommunications) ;
- des informations sur le transport ;
- des conseils pour filmer à Mumbai.

Le CPM sera ouvert selon les horaires suivants :

Jeudi 12 octobre	8 heures – 21 heures
Vendredi 13 octobre	8 heures – 21 heures
Samedi 14 octobre	8 heures – 21 heures
Dimanche 15 octobre	8 heures – 21 heures
Lundi 16 octobre	8 heures – 21 heures
Mardi 17 octobre	8 heures – 21 heures

Note : Les heures d'ouverture sont indiquées sous réserve de modifications selon les besoins des médias. Les lieux seront sécurisés. De plus amples informations à cet égard vous seront communiquées sur place.

Installations pour les conférences de presse

Le Centre Principal des Médias (CPM) disposera d'installations pour les conférences de presse dans l'espace de travail partagé avec les médias. Tous les points de presse pour la commission exécutive et la Session du CIO se tiendront au CPM. Ces points de presse seront ouverts à tous les médias. Les salles disposeront d'une tribune équipée de répartiteurs audio pour un nombre limité d'équipes ENG et de photographes. Un service d'interprétation sera également disponible (écouteurs). Les points de presse seront également retransmis en direct sur la [chaîne YouTube IOC Media](#).

Zones mixtes et secteurs réservés aux interviews

Une zone mixte générale sera située à l'extérieur de la salle de Session pour de brèves interviews.



Il y aura également une zone d'interview plus informelle située à l'intérieur du CPM pour que les médias puissent réaliser des interviews programmées, uniquement sur demande auprès du service de presse du CIO : pressoffice@olympic.org.

Nous attirons l'attention des représentants des médias sur le fait que la place pourrait y être limitée et que l'accès à ces zones pourrait exiger un dispositif de contrôle supplémentaire. De plus amples informations sur les opérations en zones mixtes seront communiquées durant l'événement.

Accès des médias à la salle de la Session du CIO

Les représentants des médias pourront suivre en direct au CPM via un circuit TV fermé, sur grands écrans, les débats de la 141^e Session du CIO. Un nombre limité d'emplacements pour les équipes ENG et les photographes sera disponible dans la salle de Session. Ces emplacements seront fixes, sans possibilité pour les équipes ENG et les photographes de se déplacer dans la salle.

L'accès à ces emplacements sera contrôlé via un dispositif d'accès supplémentaire, lequel pourra être demandé au bureau des opérations médias du CIO situé au CPM pour la presse et les photographes et au centre de diffusion pour les diffuseurs.

La Session du CIO sera également retransmise en direct sur la [chaîne YouTube IOC Media](#).

8) INSTALLATIONS MÉDIAS À L'HÔTEL TRIDENT POUR LES RÉUNIONS DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE

Séance photo de la commission exécutive

Une séance photo aura lieu avant le début des débats de la commission exécutive les 12, 13 et 14 octobre. Les photographes et opérateurs de prise de vue ENG qui souhaitent participer à la séance photo sont invités à faire part de leur intérêt au comptoir d'accueil des médias situé au Jio World Centre (JWC) avant 18 heures la veille.

Pour la séance photo du 12 octobre, nous traiterons les demandes selon le principe du "premier arrivé, premier servi".

Nous invitons les représentants des médias retenus à se présenter à l'hôtel Trident à 8h15 IST au plus tard.

Il n'y aura pas d'interview possible lors de la séance photo.

9) Cérémonie d'ouverture de la 141^e Session du CIO

La cérémonie d'ouverture de la 141^e Session du CIO aura lieu au JWC dans la soirée du 14 octobre. Il y aura un tapis rouge à l'extérieur du site pour les rencontres avec les médias avant la cérémonie d'ouverture ainsi qu'un nombre limité d'emplacements pour les médias à l'intérieur du théâtre. De plus amples informations seront communiquées depuis le CPM à l'approche de l'événement, en particulier s'agissant des restrictions pour la couverture de certaines parties de la cérémonie.



10) Couverture de la Session du CIO

Production du CIO

Pour la 141^e Session du CIO, le CIO a nommé Olympic Broadcasting Services (services olympiques de radio-télévision, OBS) comme diffuseur hôte et distributeur mondial de la couverture fournie par le producteur de l'événement. Le signal international (couverture commune) sera mis à la disposition des organisations de diffusion et autres organismes médias mondiaux légitimes pour une retransmission en direct sur Live Cloud. Ce signal sera en haute définition, au format 16:9, HD 1080i 50Hz.

[Veuillez cliquer ici pour consulter le programme de production, lequel présente dans les grandes lignes les événements retransmis en direct.](#) Ce programme est provisoire et est communiqué sous réserve de modifications.

Utilisation de la couverture commune

La "couverture commune" de la Session du CIO est mise à la disposition des organisations de diffusion et autres organismes médias légitimes selon le programme de production ("**couverture commune du CIO**") et dans les conditions suivantes.

Toutes les organisations de diffusion et autres organismes médias légitimes qui utilisent la couverture commune du CIO ou retransmettent d'une autre manière la 141^e Session du CIO seront supposés avoir accepté ces conditions.

1. **Fins éditoriales** : La couverture de la Session doit être utilisée à des fins éditoriales uniquement et ne pas être commercialisée de quelque façon que ce soit.
2. **Contenu disponible** : Un signal/flux de diffusion en direct de la couverture commune sera également mis à disposition via Olympic Channel, avec possibilité d'être intégré sur des sites web et plateformes gérés par des organisations de diffusion et autres organismes médias légitimes.
3. **Diffusion linéaire** : Les diffuseurs peuvent retransmettre la couverture commune du CIO en tout ou en partie, en direct ou avec un différé de soixante-douze (72) heures au maximum après chaque réunion ou événement de la Session ("période de diffusion linéaire").
4. **Diffusion non linéaire/à la demande** : Les organisations de diffusion et autres organismes médias légitimes peuvent mettre à disposition la couverture commune du CIO en tout ou en partie, en direct ou à la demande, sans restriction temporelle ni territoriale jusqu'à trente (30) jours après chaque réunion ou événement de la Session ("période de diffusion non linéaire").
5. **Aucun parrainage/aucune association** : Sans se limiter au paragraphe 1, la diffusion linéaire et la diffusion non linéaire/à la demande ne pourront en aucun cas être sponsorisées d'une façon qui donne à croire que des tiers sont liés au CIO, aux Jeux Olympiques ou au Mouvement olympique, sauf si ces tiers font partie des sponsors



olympiques sur le territoire où ces émissions sont diffusées. En particulier, aucune mention de parrainage ni publicité commerciale ne pourra être incrustée sur les séquences vidéo, sauf accord écrit préalable du CIO. Aucune association avec les Jeux Olympiques n'est autorisée, sauf sur la base des droits concédés par le CIO selon un accord permanent entre ce dernier et une organisation de diffusion détentrice de droits ou un partenaire TOP.

6. Utilisation après la Session : À l'expiration de la période de diffusion linéaire ou non linéaire, les organisations de diffusion et autres organismes médias légitimes peuvent diffuser/mettre à disposition uniquement de courts extraits à des fins d'information dans le cadre d'émissions d'information programmées régulièrement.

Contact :

- Pour toute question relative aux Règles d'accès aux informations et pour signaler une infraction : newsaccessrules@olympic.org.
- Pour accéder à la couverture commune du CIO : iocsession@obs.tv.
- Pour obtenir du contenu d'archive olympique : images@olympic.org.

11) INSTALLATIONS ET SERVICES DE DIFFUSION

Centre Principal des Médias (CPM)

Il n'y a pas de CIRTV spécifique pour la 141^e Session du CIO. Tous les diffuseurs seront installés dans le CPM, où il y aura un centre de diffusion. C'est ici qu'OBS mettra à disposition des diffuseurs les installations pour la retransmission et l'assistance technique et c'est également là que ces derniers pourront effectuer leurs tâches courantes, comme le montage sur ordinateur, ou recharger leurs batteries. Une équipe d'OBS en charge de l'assistance aux diffuseurs sera présente sur place pour répondre aux questions concernant la retransmission ou la carte tarifaire.

Emplacements debout pour la retransmission en direct

Dans le cadre de l'infrastructure de diffusion, un certain nombre d'emplacements debout (pour la retransmission en direct) spécifiques et à réserver, avec ou sans opérateurs de prise de vue, seront mis à disposition, sous réserve de l'intérêt des diffuseurs. Ce service disponible via la carte tarifaire sera situé à l'entrée nord du JWC, près de la Fountain of Joy.

Zone mixte pour le direct

OBS proposera un emplacement en zone mixte à réserver pour la retransmission en direct, également sous réserve de l'intérêt des diffuseurs. Ce service disponible via la carte tarifaire est fourni avec ou sans équipement et peut être réservé par tranches de 10 minutes.

Connectivité internationale

Tous les flux de la 141^e Session du CIO seront disponibles via Live Cloud ; les diffuseurs doivent prendre contact avec OBS (iocsession@obs.tv) pour de plus amples détails sur la manière d'obtenir l'accès à la couverture.

12) RÉSERVATION DES INSTALLATIONS DE DIFFUSION



Les diffuseurs devront entamer la procédure de commande des services et installations pour l'événement en remplissant d'abord le questionnaire qui leur est destiné. Dans ce questionnaire, il est demandé aux diffuseurs de fournir des informations générales sur leur plan spécifique de diffusion pour la Session du CIO. Cette formalité est nécessaire pour les diffuseurs qui ont l'intention de réserver divers services et installations de diffusion, ainsi que leur accréditation pour l'événement.

OBS a publié la carte tarifaire pour les services de diffusion le 11 août. Les articles et tarifs proposés dans la carte tarifaire sont indiqués sous réserve de modifications et dépendront de leur disponibilité et de la demande. Les articles ne figurant pas dans la carte tarifaire peuvent également être commandés mais leur fourniture ne peut être garantie.

13) DROIT D'AUTEUR

Les diffuseurs doivent être conscients du fait que leurs émissions ne pourront en aucun cas être sponsorisées d'une façon qui donne à croire que des tiers sont liés aux Jeux Olympiques, sauf si ces tiers font partie des sponsors olympiques sur le territoire où ces émissions sont diffusées.

14) CONTACTS CLÉS AU CIO

Relations médias / Service de presse du CIO :

Contacts : Michael Noyelle, Tina Sharma, Victoria Slack

Tél. : +41 754327748 (Michael Noyelle), +41 797019277 (Tina Sharma), +41 793302461 (Victoria Slack)

E-mail : pressoffice@olympic.org

Opérations médias CIO :

Contacts : Lucia Montanarella, Colin Banks

Tél. : +41 79 8877854 (Lucia Montanarella), +44 7792 115571 (Colin Banks)

E-mail : lucia.montanarella@olympic.org ou cb@colinbanksmedia.com

Équipe locale à Mumbai :

Contacts : Preeti Puri Sharma, Aadarsh Dewan (responsables des médias locaux)

Tél. : +91 98205 18218 (Preeti Sharma), +91 99301 97845 (Aadarsh Dewan)

E-mail : preeti3.sharma@riseworldwide.in ; aadarsh.dewan@riseworldwide.in

Documents importants à télécharger :

- [Carte tarifaire pour les diffuseurs](#)
- [Plan de production pour la diffusion](#)



Communiqué de presse

- [Questionnaire pour les diffuseurs](#)